



Inscrivez votre enfant aux accueils de loisirs... SUR INTERNET !

Je suis parent : comment inscrire mon enfant ?

1. Réinitialisez votre mot de passe dans le courriel qui vous a été adressé personnellement (comme tout mail, celui-ci peut arriver dans vos courriers indésirables/spams).
2. Connectez-vous au Portail Famille via le site Internet de Bièvre Isère communauté en utilisant votre identifiant (l'adresse mail que vous nous avez donnée) et cliquez sur « réinitialisation du mot de passe » (attention, le lien de réinitialisation peut arriver dans les spams).
3. **Pour inscrire votre enfant, vous devez effectuer 2 étapes :**

- La **première étape (inscription)** permet au service de vérifier que le dossier de votre enfant est complet et à jour. Si c'est le cas, nous validons la demande. Si ce n'est pas le cas, vous resterez bloqués à cette 1^{ère} étape.

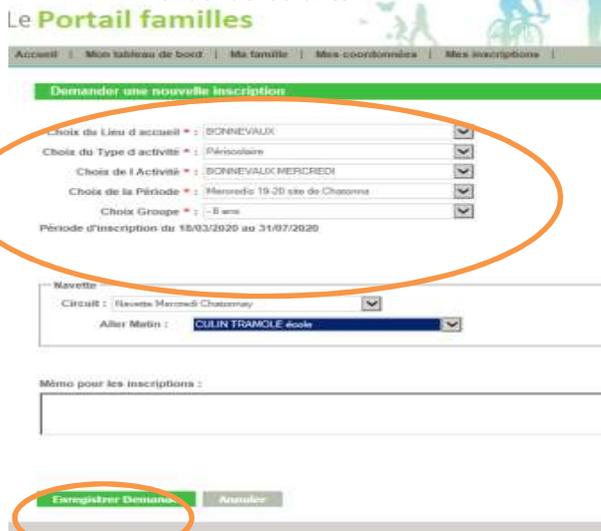
- La **seconde étape (réservation)** permet de choisir les dates auxquelles vous souhaitez inscrire votre enfant (ne pas oublier cette étape sinon vos enfants ne seront pas inscrits en accueil de loisirs).

ETAPE 1 : cliquer sur « **Mes inscriptions** » puis sur « **Nouvelle Inscription** ».

Le Portail familles



- Menus déroulants :



Choix du lieu d'accueil	Nom de l'accueil de loisirs
Choix du type d'activité	ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les vacances)
Choix de l'activité	Saison (hiver, printemps,...)
Choix de la période	Ex : printemps 2024
Choix du groupe	moins de 6 ans, plus de 6 ans, plus de 10 ans (Passerelle) : attention, une erreur dans le choix de l'âge entraîne une annulation de l'inscription.
Navette	Choix du circuit (s'il existe pour l'accueil de loisirs choisi)
Cliquer sur « Enregistrer la demande »	

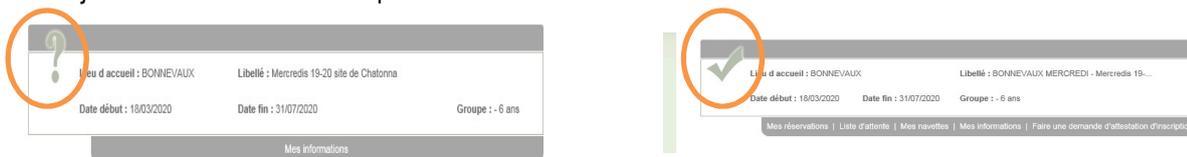
Quand le service a validé, vous recevez un mail généré par le portail famille (qui peut être dans vos spams) :

From: famillesolidarite@bievre-isere.com <famillesolidarite@bievre-isere.com>
Mme, Mr,

Votre demande de création d'inscription pour l'individu à l'activité LA LICORNE - LA LICORNE PRINTEMPS - La Licorne printemps 2024 a été acceptée.

Merci d'effectuer vos réservations en retournant sur le portail famille, pour choisir les jours d'accueil.
Les désinscriptions ne sont plus autorisées à compter de février 2024, conformément au nouveau règlement intérieur.
Cordialement,

ATTENTION : une demande d'inscription doit obligatoirement être validée par la collectivité pour qu'elle devienne effective. Tant qu'un **point d'interrogation** apparaît, votre inscription n'est pas effective. Il faut attendre l'apparition d'une **coche de validation**. Une fois votre inscription validée, il faut vous reconnecter pour ajouter vos jours de réservations en cliquant sur « Mes réservations ».



ETAPE 2 : RESERVATION DES JOURS (ne pas oublier cette étape sinon vos enfants ne seront pas inscrits en accueil de loisirs).

- **Cliquer sur chaque case suivant vos besoins** (Journée/Péri-loisirs /Transport) puis « valider » : votre case est jaune au départ, ensuite elle change de couleur suivant le code couleur ci-dessous.

Précision :

- hachuré= vous ne pouvez plus modifier l'inscription ;
- vert hachuré= jours validés ;
- orange hachuré = jours en liste d'attente.

Dates de réservations

Réservation selon une semaine type.

		Avril																													
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
		L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M
Accueils																															
Suppléments																															
Journée																															
Péri L 07h30 - 8h																															
Trans matin4																															
Trans Soir3																															
Péri L 18h-18h30																															

Valider Annuler Actualiser

Légende

Case Libre	Demande de réservation	Demande de réservation envoyée	Demande de réservation en liste d'attente	Présence (Non modifiable)	Pointage facturé (Non modifiable)
Réservation validée	Demande d'annulation	Demande d'annulation envoyée	Demande d'annulation (liste d'attente)	Absence (Non modifiable)	Demande de réservation à annuler
Réservation (Non modifiable)	Réservation en liste d'attente (Non modifiable)				

- 1 mail récapitulatif (généré par le portail famille) est envoyé avec les jours inscrits et les jours en liste d'attente **(à la fin du mail)** :

From: famillesolidarite@bievre-isere.com <famillesolidarite@bievre-isere.com>

Sent: Thursday, March 28, 2024 11:30:04 AM

To: Subject: Demande de pointages via le portail famille - Acceptation

Mme, Mr,

Les demandes de pointages de votre enfant ont été acceptées.

Elles concernent l'inscription LA LICORNE - LA LICORNE PRINTEMPS - La Licorne printemps 2024 du 15/04/2024 au 30/04/2024.

Les pointages acceptés sont compris entre le 15/04/2024 et le 19/04/2024.

Selon le détail :

17/04/2024 - Temps d'accueil : Journée - Réservation

Compte tenu de ces nouveaux pointages, le solde dû de l'inscription LA LICORNE - LA LICORNE PRINTEMPS - La Licorne printemps 2024 est de 12.62 .

Cordialement, ATTENTION - Les demandes de réservations suivantes sont en liste d'attente : 15/04/2024 - Temps d'accueil : Journée 16/04/2024 - Temps d'accueil : Journée 18/04/2024 - Temps d'accueil : Journée 19/04/2024 - Temps d'accueil : Journée

POUR TOUTE QUESTION SUR LE PORTAIL FAMILLE :
04.74.20.88.71